

La FFTA a fait évoluer le schéma des formations pour mieux répondre à la demande des clubs et former des entraîneurs efficaces.

3 formations sont proposées :

Pour former les débutants :

- **ASSISTANT ENTRAINEUR** : à partir de 14 ans, un WE de formation pour découvrir la pédagogie ; acquérir des connaissances pour la technique de tir, le matériel, la sécurité, etc ...

La formation sera proposée dès la rentrée de septembre 2015 à tous ceux qui veulent aider dans leur club

- **ENTRAINEUR 1** : 40h de formation pour être capable de former des débutants, et leur donner les moyens de progresser en tir à l'arc (en loisir ou compétition)

Formation de 1 semaine

Formation en 3 WE

Formation en 6 journées

**Les tests de
PRE REQUIS
n'existent plus**

Un examen valide les compétences en fin de formation.

L'entrée en formation est conditionnée par :

- 1- la justification d'un **niveau de pratique** en compétition avec des scores minimums à réaliser (cf le classement national en salle, Fita, campagne ou 3D)
- 2- une **convention** signée entre le club, le candidat et la ligue
- 3- un **projet de club** justifiant la formation du candidat

		Classique	Poulies	BB
Salle	H	500	540	450
	F	475	520	425
FITA - 70m	H	520	625	/
	F	500	600	
Campagne	H	280	350	260
	F	250	330	240
3D	H	/	680	510
	F		640	490

Pour former les compétiteurs :

→ **ENTRAINEUR 2** : 40h de formation pour être capable d'accompagner les compétiteurs des clubs

Un examen valide les compétences en fin de formation.

L'entrée en formation est conditionnée par :

- 1- Être entraîneur 1
- 2- la justification d'un **niveau de pratique** en compétition avec des scores minimums à réaliser (cf le classement national en Fita)
- 3- une **convention** signée entre le club, le candidat et la ligue pour encadrer des archers en FITA
- 4- un **projet de club** justifiant la formation du candidat

FITA - 70m		Classique	Poulies
	H	520	625
F	500	600	

Le nouveau schéma des formations est effectif depuis 2015. Le CRRATA proposera son nouveau calendrier des formations dès le mois de SEPTEMBRE avec ces évolutions. A partir de maintenant toutes les nouvelles formations proposées seront basées sur ce « schéma des formations », avec ses modalités d'entrée en formation.

Le CD 69 propose une formation dès le mois de mars 2015.